

EXTRAIT DE RÈGLEMENTS ET DE DIRECTIVES NAFS

RESPONSABLE BANC DE PÉNALITÉ

Lors de tous les matchs de MyHockey League, de 1ère et 2ème ligue, de PF Women's League, de SWHL B ainsi que lors de tous les matchs de juniors ELITE et TOP, un responsable de banc de pénalité doit être présent sur chaque banc de pénalité. Il en va de même pour les patinoires où le banc des pénalités est protégé par un plexiglas. Il est placé sous la responsabilité du marqueur. Dans toutes les autres ligues, il est recommandé.

Article 129 - Règlement de jeu de la NAFS